

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND RIED
Établissement Public de Coopération Intercommunale regroupant les communes de
BINDERHEIM-BOESENBIESEN-HILSENHEIM-RICHTOLSHEIM-SAASENHEIM
SCHOENAU-SCHWOBSHEIM-SUNDHOUSE-WITTISHEIM

Siège et Services : CENTRE ADMINISTRATIF & ATELIER - 25 rue des Artisans - 67920 SUNDHOUSE
TEL. 03.88.85.89.25 - FAX 03.88.85.89.24 – e-mail : contact@cc-grand-ried.fr - <http://www.cc-grand-ried.fr>

SYNTHESE du PROCÈS-VERBAL INTÉGRAL
des délibérations du Conseil de Communauté
Séance du Mardi 26 avril 2011 à 20 h au centre administratif

1) Comptes-rendus des séances du conseil en date des 08-02-11 * 16-03-11 * 25-03-11.

Après transmission et lecture, les comptes-rendus des séances ci-dessus sont approuvés tels que présentés.

2) Décision du Président n° 1/2011 (Marché SINBIO pour le programme Rivières).

Le conseil prend acte de cette décision. Quelques compléments par Céline SPITZ, agent de développement.
Suite à la délibération du 7 septembre 2010, une consultation a été réalisée pour l'élaboration d'une étude diagnostique des cours d'eau et zones humides de la CCGR en vue de mettre en place un nouveau programme de restauration et d'entretien pluriannuel de ces milieux.

Après analyse des offres par le service Rivières du Conseil Général, Sinbio apparaît comme le meilleur candidat.
Le marché a, par conséquent, été attribué à ce prestataire par décision du Président n° 01/2011.

3) Fiscalité 2011 : vote du taux des impositions (TH – FB – FNB – CFE - FPZone).

Point présenté par le Président qui rappelle que le budget 2011 a été voté en équilibre, notamment en recettes de fonctionnement par une hypothèse de produit fiscal identique à l'année passée dans la mesure où les taux d'imposition pour 2011 n'étaient pas encore connus. Avec la réception, par courriel du 15 (traité le 18) de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011 (FDL Etat 1259), il est maintenant possible de fixer le taux des différentes taxes et cotisation(s). A titre de rappel ci-dessous le FDL 2010 ; produit prévisionnel = 996 377 €.

Le Conseil de Communauté,

Entendu les détails explicatifs du Président,

Vu les dispositions applicables à l'année 2011 en matière de vote du taux des taxes,

Après en avoir délibéré,

*** vote comme suit le taux de celles-ci :**

- Taxe d'Habitation :	6.42 %
- Taxe Foncière Bâtie :	3.89 %
- Taxe Foncière Non Bâtie :	19.62 %
- Cotisation Foncière des Entreprises :	7.01 %
- Fiscalité Professionnelle de Zone :	23.36 %

ADOPTE par 23 voix POUR et 1 CONTRE.

4) Indemnité de conseil à verser au nouveau trésorier (Marckolsheim).

Le Conseil de Communauté,

après en avoir délibéré,

*** confirme** l'allocation au comptable de la collectivité, Monsieur Jean-Paul BEHR, de l'indemnité de conseil avec effet du 06.01.2011.

ADOPTE

5) Cessions en Zone d'Activité.

Présenté par le Vice-président, Jean-Louis SIEGRIST.

6) Interventions du Président et des Vice-présidents.

7) Communications et Divers.